

Procès-verbal de la séance du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières tenue le **mardi 19 mars 2024 à 19 h 30** au Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, situé au 210, rue Notre-Dame, Saint-Jean-sur-Richelieu, Salle Richelieu.

---

ÉTAIENT PRÉSENT·E·S : Monsieur Alexandre Provost – président du CA  
Madame Marie Josée Gagnon – vice-présidente du CA  
Madame Isabelle Aumont  
Madame Danielle Beaumont (TEAMS)  
Madame Bianca Chamberland  
Monsieur Marc-André Gauthier  
Monsieur Guy Lajoie  
Madame Sylvie Lamarche  
Madame Jade Lizotte  
Madame Tam Mach  
Madame Anne-Marie Noël  
Madame Sylvie Poirier

PERMANENCE : Madame Marie-Claude Huberdeau - directrice générale  
Monsieur Mario Champagne - directeur général adjoint et secrétaire général  
Madame Louise Beupré - directrice générale adjointe et directrice du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle  
Madame Sophie Latreille - directrice générale adjointe

INVITÉ·E·S : Monsieur Alain Camarare – directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire  
Madame Alexandra Langlois – directrice du Service des communications  
Monsieur Julien Seguin – directeur du Service des technologies de l'information

ÉTAIT ABSENT : Monsieur Yanick Cloutier

---

## 1. Présences et ouverture de la séance

L'avis de convocation, l'ordre du jour et les documents ayant été envoyés à tous les membres en respect de la *Loi sur l'instruction publique* et du *Règlement concernant les règles de fonctionnement du conseil d'administration*; la majorité des membres étant présents, la séance est déclarée valablement constituée. Ouverture de la séance à 19 h 35.

Monsieur Alexandre Provost, président, souhaite la bienvenue aux membres du CA et aux personnes du public.

## 2. **Ordre du jour**

### [Résolution 2024-03-19-CA-01](#)

Il est proposé par madame Sylvie Poirier :

D'adopter l'ordre du jour avec l'ajout du point suivant :

9.6 Comité consultatif du transport - nomination

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 3. **Procès-verbal – CA du 30 janvier 2024 – Adoption et suivi (document)**

### [Résolution 2024-03-19-CA-02](#)

Chaque membre du conseil d'administration ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du conseil d'administration tenue le 30 janvier 2024 au moins six heures avant le début de la présente séance;

Il est proposé par madame Sylvie Lamarche :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 30 janvier 2024 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 4. **Correspondance**

4.1 De madame Linda Smith : Préservation du Bois des Colibris.

4.2 De madame Karine Smith : Invitation du Comité pour la préservation du boisé des Colibris pour une marche amicale.

## 5. **Période de questions du public**

Madame Annie Tremblay, résidente du secteur des Colibris, émet ses préoccupations à l'égard du site choisi pour la construction de la nouvelle école dans le secteur Saint-Luc de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu et se questionne sur les considérations prises en compte.

Madame Anne-Marie Noël, présidente du comité de parents, présente la nouvelle affiche du comité de parents qui sera disponible dans chacune des écoles et par laquelle les parents pourront accéder au Facebook du comité par un code QR.



De plus, madame Noël souligne la décision du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières de garder ses écoles ouvertes le jour de l'éclipse solaire, soit le 8 avril 2024.

## **6. Parole aux élèves**

Aucune question n'est adressée.

### **6.1. Vitrites sur les écoles et les centres : Remise des bourses aux élèves des écoles Mgr-Euclide-Théberge et Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot (document séance tenante)**

Dans le cadre des bourses du Président offertes à des élèves persévérants identifiés par les directions d'établissement, monsieur Alexandre Provost remet une bourse à chacun des élèves suivants :

- Lauriane Brodeur de l'école Mgr-Euclide-Théberge
- Sarah Jones de la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot

## **7. Mot du président**

Monsieur Alexandre Provost réitère la fierté des membres du CA envers les élèves récipiendaires des bourses du Président.

## **8. Mot de la directrice générale et reddition de comptes (document)**

Madame Marie-Claude Huberdeau, directrice générale, dépose le document consolidant les décisions prises par la directrice générale depuis la dernière séance du conseil d'administration.

### **8.1. Suivi du PEVR et des priorités annuelles 2023-2024 (document)**

Madame Marie-Claude Huberdeau présente le tableau de suivi des projets soutenant les priorités du *Plan d'engagement vers la réussite* (PEVR) et des priorités administratives.

### **8.2. Démission d'une administratrice**

Monsieur Mario Champagne, directeur général adjoint et secrétaire général, informe les membres du CA de la démission de Madame Jade Shanker, à titre d'administratrice, membre de la communauté, en date du 15 février 2024.

## 9. Points de décision

### 9.1 *Politique de confidentialité – Adoption (documents)*

#### [Résolution 2024-03-19-CA-03](#)

Considérant que l'article 63.4 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* prévoit qu'un organisme public qui recueille par un moyen technologique des renseignements personnels doit publier sur son site Internet et diffuser par tout moyen propre à atteindre les personnes concernées une politique de confidentialité rédigée en termes simples et clairs;

Considérant que le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières recueille par des moyens technologiques des renseignements personnels;

Considérant que la *Politique de confidentialité* s'inscrit dans la planification de la révision des écrits de gestion du CSSDHR présenté au CA au printemps 2023;

Considérant le projet de politique adopté par le conseil d'administration, le 30 janvier 2024, aux termes de la résolution 2024-01-30-CA-08;

Considérant les consultations effectuées auprès des instances concernées;

Il est proposé par monsieur Marc-André Gauthier :

Que soit adopté la *Politique de confidentialité* tel que déposé et présenté par monsieur Mario Champagne, directeur général adjoint et secrétaire général.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 9.2 *Politique d'admission et d'inscription des élèves – dépôt pour consultation (documents)*

#### [Résolution 2024-03-19-CA-04](#)

Considérant que l'article 209 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que le centre de services scolaire doit « admettre aux services éducatifs les personnes relevant de sa compétence »;

Considérant que l'article 239 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que « Le centre de services scolaire inscrit annuellement les élèves dans les écoles conformément au choix des parents de l'élève ou de l'élève majeur. Toutefois, si le nombre de demandes d'inscription dans une école excède la capacité d'accueil de l'école, l'inscription se fait selon les critères déterminés par le centre de services scolaire après consultation du comité de parents »;

Considérant que l'article 239 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit également que « Les critères d'inscription doivent être adoptés et mis en vigueur au moins 15 jours avant le début de la période d'inscription des élèves... »;



Considérant que ce projet de révision de politique a été présenté au comité de gouvernance et d'éthique le 13 février 2024 et que celui-ci s'est prononcé en faveur des modifications proposées;

Considérant les consultations devant être menées à l'égard de la *Politique d'admission et d'inscription des élèves* auprès des instances concernées;

Il est proposé par madame Sylvie Poirier :

D'adopter le projet de *Politique d'admission et d'inscription des élèves* tel que déposé et présenté par monsieur Alain Camaraire, directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire;

Et

mandater ce dernier afin de procéder aux consultations requises auprès des instances concernées.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **9.3 Projet de *Politique relative au transport scolaire* – dépôt pour consultation (documents)**

#### [Résolution 2024-03-19-CA-05](#)

Considérant que la *Politique relative au transport scolaire* a pour but d'établir les règles favorisant l'accès de chaque élève transporté à son lieu de scolarisation, de façon sécuritaire et efficace, en tenant compte des différents encadrements et normes applicables;

Considérant l'importance pour le Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire de réviser la dite politique afin de veiller à l'optimisation de ses parcours dans le but notamment de limiter le temps de transport des élèves, de maximiser l'utilisation des places disponibles tout en maintenant comme priorité la sécurité des élèves lors de leur transport quotidien;

Considérant les dispositions prévues à la *Loi sur l'instruction publique* précisées aux articles 291 et 301;

Considérant la *Politique relative aux contributions financières pouvant être exigées par les écoles et les centres* en vigueur à notre centre de services scolaire;

Considérant les dispositions prévues à la *Loi sur les transports* précisées aux articles 48.19 et 88.11, concernant notamment l'organisation et la gestion du transport ainsi que les infrastructures de transport;

Considérant le *Règlement sur les véhicules routiers affectés au transport des élèves*;

Considérant que la révision de cette politique s'inscrit dans l'échéancier de la révision des écrits de gestion, tel que proposé par le comité de gouvernance et d'éthique au printemps 2023;

Considérant les consultations devant être menées à l'égard de la *Politique relative au transport scolaire* auprès des instances concernées;

Il est proposé par monsieur Guy Lajoie :

D'adopter le projet de *Politique relative au transport scolaire*, applicable à compter de l'année scolaire 2025-2026, tel que déposé et présenté par monsieur Alain Camaraire, directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire;

Et

De mandater ce dernier afin de procéder aux consultations requises auprès des instances concernées.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **9.4 Entente de renouvellement du contrat d'entretien du réseau de fibres optiques du Haut-Richelieu (documents)**

##### [Résolution 2024-03-19-CA-06](#)

Considérant que dans le cadre du programme *Villages branchés du Québec*, le 13 novembre 2023, la Commission scolaire des Hautes-Rivières, la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, le CLSC-CHSLD Champagnat de la Vallée des Forts, la Ville de Marieville, la Municipalité Régionale de Comté (MRC) du Haut-Richelieu, l'École secondaire Marcellin-Champagnat, le Réseau d'Informations Scientifiques du Québec (RISQ), la Société Réseau Dixon Inc. et 9079-1054 Québec Inc. ont conclu une convention pour la mise en place d'une infrastructure de fibres optiques non éclairées et son entretien;

Considérant qu'aux termes de cessions intervenues, VIDÉOTRON agit maintenant aux lieux et titres de 9079-1054 Québec Inc.;

Considérant que ce réseau de fibres optiques relie l'ensemble des établissements du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières;

Considérant que la partie de la convention concernant l'entretien du réseau est venu à échéance en novembre 2023;

Considérant les discussions et les négociations tenues entre les parties pour le renouvellement du contrat d'entretien pour une période de 5 ans avec des options de renouvellement de 5 ans additionnels;

Considérant que le montant estimé de la dépense, incluant les périodes d'options de renouvellement, est de plus de 1 000 000 \$;

Il est proposé par madame Isabelle Aumont :



D'autoriser l'entente de renouvellement du contrat d'entretien du réseau de fibres optiques du Haut-Richelieu, selon les termes convenus entre les parties et de mandater madame Marie-Claude Huberdeau, directrice générale, afin de signer tout document jugé utile et nécessaire pour donner plein effet au présent mandat.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **9.5 Comité de sélection**

### [Résolution 2024-03-19-CA-07](#)

Considérant le départ à la retraite de madame Louise Beaupré, à titre de directrice générale adjointe et directrice du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle;

Considérant le processus à mettre en place pour le remplacement de cette dernière;

Considérant qu'un comité de sélection devra être mis en place afin de choisir le-la candidat-e retenu-e;

Il est proposé par madame Marie Josée Gagnon :

De constituer un comité de sélection de 5 personnes, composé du président du conseil d'administration (membre parent), d'un administrateur membre de la communauté et du comité des ressources humaines, de la directrice générale du Centre de services scolaire, d'un-e directeur-trice général-e d'un autre centre de services scolaire et d'un représentant de la firme externe choisi pour soutenir le comité dans le choix du-de la candidat-e.

Et

Qu'en conséquence, monsieur Alexandre Provost, madame Danielle Beaumont, madame Marie-Claude Huberdeau, fassent partie du comité de sélection et d'un représentant de la firme externe choisi pour soutenir le comité dans le choix du-de la candidat-e.

Pour ce qui est du-de la directeur-trice général-e de l'autre centre de services scolaire, il-elle sera choisi-e par la directrice générale, étant entendu qu'aucune personne retenue pour les entrevues soit de ce centre de services scolaire.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **9.6 Comité consultatif du transport – nomination**

### [Résolution 2024-03-19-CA-08](#)

Considérant la démission de madame Jade Shanker, à titre d'administratrice du CA du CSSDHR;

Considérant que madame Jade Shanker avait été nommé membre du comité consultatif du transport, aux termes de la résolution 2023-08-2-CA-13;

Considérant que l'article 2 du *Règlement sur le transport des élèves* prévoit la composition du comité consultatif du transport des élèves du centre de services scolaire;

Considérant qu'il est prévu que deux administrateurs siègent au comité consultatif du transport des élèves;

Il est proposé par madame Sylvie Poirier :

Que Madame Anne-Marie Noël, soit nommée pour siéger au comité consultatif du transport des élèves du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, afin de terminer la durée du mandat de madame Jade Shanker.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**10. Rapport du comité de vérification**

Aucune rencontre du comité de vérification n'a eu lieu depuis la séance ordinaire du 30 janvier 2024.

**11. Rapport du comité de gouvernance et d'éthique**

Monsieur Guy Lajoie, administrateur, fait état des sujets traités lors de la rencontre du comité de gouvernance et d'éthique ayant eu lieu le 13 février 2024.

Les discussions et les travaux ont porté sur le projet de *Politique de confidentialité*, le projet de *Politique d'admission et d'inscription des élèves*, la formation des membres du conseil d'administration et la formation des membres des conseils d'établissement.

**12. Rapport du comité consultatif du transport**

Aucune rencontre du comité consultatif du transport n'a eu lieu depuis la séance ordinaire du conseil d'administration du 30 janvier 2024.

**13. Rapport du comité PEVR du CA**

Monsieur Marc-André Gauthier, administrateur, fait état des sujets traités lors de la rencontre du comité PEVR du CA ayant eu lieu le 20 février 2024.

Les discussions et les travaux ont porté sur l'état d'avancement de la planification stratégique, la démarche du bilan de mi-année et la présentation des tableaux de bord de suivi du PEVR ainsi que sur la concordance des indicateurs des projets éducatifs avec ceux du PEVR et les outils de pilotage des projets éducatifs.



**14. Rapport du comité situations d'urgence et communication**

Aucune rencontre du comité situations d'urgence et communication n'a eu lieu depuis la séance ordinaire du conseil d'administration du 30 janvier 2024.

**15. Rapport du comité des ressources humaines**

Madame Marie Josée Gagnon, vice-présidente du conseil d'administration, fait état des sujets traités lors de la rencontre du comité des ressources humaines ayant eu lieu le 6 février 2024.

Les discussions et les travaux ont porté sur le processus de consultation « Critères de sélection d'une direction d'établissement » - Année scolaire 2024-2025 ainsi que sur le projet de la *Politique locale de gestion*.

**16. Varia**

Aucun point n'est ajouté.

**17. Levée de la séance**

[Résolution 2024-03-19-CA-09](#)

Il est proposé par madame Sylvie Lamarche :

Que la séance soit levée à 20 h 33.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**18. Huis clos - Évaluation de la rencontre**

*Alexandre Prouest*

---

**Président du CA**

*Marie Champagne*

---

**Secrétaire général**